



PRÉFET DE SAINT-PIERRE-ET-MIQUELON

Commémoration de la mobilisation générale le 1er août 2014

- un message du Président de la République sera diffusé le 1^{er} août dans l'ensemble des titres de la presse quotidienne régionale ;
- un supplément de 4 pages sera également diffusé par la Mission du Centenaire de la Première Guerre mondiale, dans l'ensemble des titres de la presse quotidienne régionale (au total : 66 titres). Il comportera un message de Monsieur Kader ARIF, secrétaire d'État auprès du Ministre de la Défense, chargé des Anciens combattants et de la Mémoire, un fac-similé de l'affiche de l'ordre de mobilisation diffusé par les communes le 1^{er} août 1914, ainsi que des éléments historiques sur la mobilisation générale et l'entrée en guerre de la France ;
- une circulaire du Ministre de l'Intérieur en date du 28 juillet invite enfin les communes de France qui le souhaitent à faire retentir les cloches, autour de 16h, en souvenir du tocsin qui fut sonné le 1^{er} août 1914.

Note historique émise par la Mission du Centenaire

28 juin – 3 août 1914 : l'Europe bascule dans la guerre

L'assassinat de l'archiduc François-Ferdinand, héritier du trône des Habsbourg, par un jeune nationaliste serbe de Bosnie-Herzégovine, le 28 juin 1914, à Sarajevo, provoque une crise diplomatique que les dirigeants européens ne parviennent pas à enrayer. En l'espace d'un mois, le jeu des alliances précipite les principales puissances européennes dans la guerre.

Le 23 juillet 1914 à 18 heures, les autorités austro-hongroises adressent un ultimatum à la Serbie, enjoignant cette dernière de coopérer pour faire toute la lumière sur l'attentat de Sarajevo. L'ultimatum, dont le contenu a été communiqué aux responsables allemands, a été rédigé de telle façon qu'il est inacceptable par la Serbie, qui rejette une partie des conditions posées par l'Autriche-Hongrie. Le 28 juillet 1914, un jour après l'expiration du délai fixé par l'ultimatum, l'Autriche-Hongrie déclare la guerre à la Serbie, provoquant, le 30 juillet, la mobilisation de la Russie, protectrice de la Serbie. Le 1^{er} août, c'est au tour de l'Allemagne, alliée de l'Autriche-Hongrie, de déclarer la guerre à la Russie, alliée de la France depuis 1892. Le même jour, l'Allemagne et la France décrètent à leur tour la mobilisation générale.

La défaite de 1870, la perte de l'Alsace-Lorraine par la France et la fondation de l'Empire allemand ont accru les tensions franco-allemandes dans un contexte européen propice aux nationalismes et aux rivalités impérialistes. C'est sur le terrain de la conquête coloniale et de la compétition économique que s'expriment principalement ces rivalités. Les crises de Tanger (1905) puis d'Agadir (1911) illustrent ainsi la compétition que se livrent la France et l'Allemagne en Afrique du Nord. Si la guerre est présente dans les esprits, les Français la voient néanmoins venir comme une surprise, au cœur de l'été 1914.

En France, la mobilisation générale est effective en deux jours. Le 1^{er} août, autour de seize heures, le gouvernement diffuse l'ordre aux autorités compétentes chargées de le faire connaître à la population. Les communes procèdent alors à l'affichage de l'ordre de mobilisation qui a été télégraphié depuis Paris aux préfetures. Maires, gendarmes, et garde-champêtres assurent la diffusion de la nouvelle, reçue avec stupeur. Le tocsin permet d'alerter des populations souvent dispersées dans les champs en pleine période de moisson. Après avoir pris connaissance de l'ordre de mobilisation, tous les hommes âgés de 20 à 38 ans déclarés « bon pour le service » par le conseil de révision rentrent chez eux pour consulter leur livret militaire, qui donne les indications à suivre en cas de mobilisation et notamment le lieu de regroupement de leurs régiments. La mobilisation est effective dès le lendemain, dimanche 2 août, mais les départs sont échelonnés afin d'éviter l'encombrement des routes et des voies de chemin de fer. Près de 3 800 000 Français sont ainsi mobilisés en l'espace de quelques jours.

Le dimanche 3 août, à 18h45, l'ambassadeur d'Allemagne en France, le comte Von Schoen remet à René Viviani, Président du Conseil, une lettre faisant état d'attaques de chemins de fer allemands par des aviateurs français, en conséquence de quoi « *l'Empire allemand se considère en état de guerre avec la France du fait de cette dernière puissance* ». L'Allemagne vient de déclarer la guerre à la France.

fac-similé de l'affiche de l'ordre de la mobilisation générale du 1^{er} août 1914

ARMÉE DE TERRE ET ARMÉE DE MER



ORDRE DE MOBILISATION GÉNÉRALE

Par décret du Président de la République, la mobilisation des armées de terre et de mer est ordonnée, ainsi que la réquisition des animaux, voitures et harnais nécessaires au complément de ces armées.

Le premier jour de la mobilisation est le 1^{er} août 1914

Tout Français soumis aux obligations militaires doit, sous peine d'être puni avec toute la rigueur des lois, obéir aux prescriptions du **FASCICULE DE MOBILISATION** (pages colorées placées dans son livret).

Sont visés par le présent ordre **TOUS LES HOMMES** non présents sous les Drapeaux et appartenant :

1^o à l'ARMÉE DE TERRE y compris les **TROUPES COLONIALES** et les hommes des **SERVICES AUXILIAIRES**;

2^o à l'ARMÉE DE MER y compris les **INSCRITS MARITIMES** et les **ARMURIERS** de la **MARINE**.

Les Autorités civiles et militaires sont responsables de l'exécution du présent décret.

Le Ministre de la Guerre.



Le Ministre de la Marine.

